



4024616

Dénomination : SEGECO AUDIT RHONE-ALPES
n° de gestion : 2000B00933
n° d'identification : 429 084 502
n° de dépôt : A2011/019861
Date du dépôt : 24/08/2011
Pièce : procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire

SEGECO AUDIT RHONE ALPES
Société anonyme au capital de 38 200 €
Siège social : 170 Bd Stalingrad - 69006 LYON

RCS LYON 429 084 502

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2011

L'An Deux Mille Onze
Le Cinq Juillet, à Dix Neuf Heures
Au siège social

Les Actionnaires de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Jean-Loup ROGE préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Francis BERTHON assume les fonctions de Secrétaire.

Monsieur André ORGIAZZI, Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoqué. Il est excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que l'Assemblée réunissant le quorum requis par la Loi et les statuts, est légalement constituée et peut valablement délibérer, étant précisé que la résolution sur la nomination d'un nouvel Administrateur relève d'une décision extraordinaire du fait de la durée de nomination (durée du mandat restant à courir de la Société SEGECO).

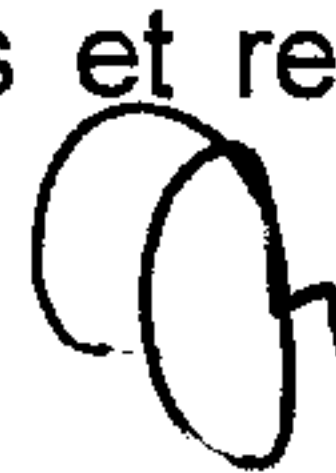
Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination, en vue de compléter l'effectif, d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire,
- Pouvoirs en vue des formalités de publicité.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition des Actionnaires :

- Une copie des lettres de convocation des Actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et les procurations données par les Actionnaires représentés,
- Le rapport du Conseil d'Administration,
- La lettre de démission,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135

dudit décret ont été adressés aux Actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des Actionnaires.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- PREMIERE RESOLUTION -

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la Société SEGECO de ses fonctions d'Administrateur à effet du 4 juillet 2011 en fin de journée, nomme à compter de ce jour en qualité d'Administrateur de la Société pour la durée du mandat de la Société SEGECO restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2013, :

Monsieur Thibault CHALVIN
Demeurant : 126 Rue Tronchet – 69006 LYON

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Thibault CHALVIN a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions, ayant déclaré qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

- DEUXIEME RESOLUTION -

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de deux exemplaires des présentes en vue de l'accomplissement des formalités de publicité requises par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

==oooOooo==

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Bureau, après lecture.

Le Président
J.L. ROGE

Le Secrétaire
F. BERTHON